



## Frais afférents à ce Fonds

Les frais que vous réglez servent à acquitter les coûts d'exploitation du Fonds, dont ceux de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

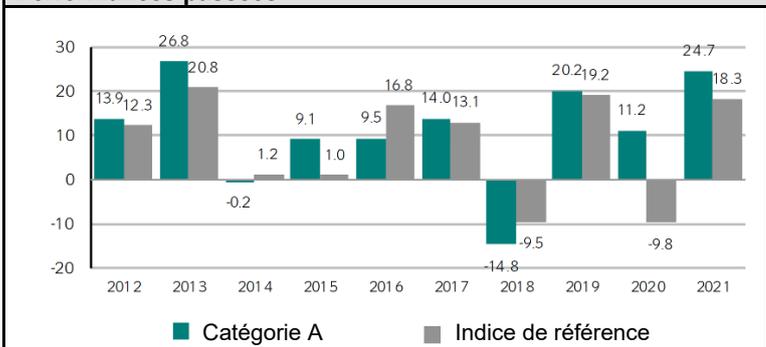
| Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement  |        |
|---|--------|
| Frais d'entrée  | 1,00%  |
| Frais de sortie   | 1,00%  |
| Maximum pouvant être prélevé de votre capital avant qu'il ne soit investi ou que le produit de l'investissement ne vous soit versé. |        |
| Frais prélevés sur le Fonds au cours d'une année :  |        |
| Frais permanents  | 1,20%  |
| Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques :   |        |
| Commission de performance   | Aucune |

Les **frais d'entrée** et **de sortie** indiqués sont les montants maximums. Dans certains cas, ces montants peuvent être inférieurs. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller ou de votre distributeur financier. Des **frais d'échange** concernant l'échange d'actions peuvent être appliqués, sans toutefois dépasser 0,40 %.

Le montant des **frais permanents** indiqué se fonde sur un engagement pris par le Gestionnaire d'investissement consistant à limiter les frais courants de la catégorie d'actions pendant l'exercice. Cet engagement peut à tout moment être levé moyennant la signification d'un préavis aux actionnaires. Il peut varier d'un exercice à l'autre. Les coûts de transaction du portefeuille en sont exclus, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend les parts d'un autre organisme de placement collectif. Le montant des frais exacts sera inclus dans les états financiers dressés au titre de chaque exercice.

**Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section du Prospectus intitulée Frais et dépenses, sur [www.ttint.com](http://www.ttint.com).**

## Performances passées



- La performance précédemment atteinte ne présage pas nécessairement de celle à venir.
- Le calcul des performances en dollars américains (GBP) intègre tous les frais permanents et ne comprend pas les frais d'entrée ni de sortie.
- Le Fonds a été lancé en 2004 et les Actions en livres sterling (GBP) de Catégorie A ont été émises pour la première fois en 2004.
- La performance du Fonds ne suit pas l'Indice de référence. En outre, la performance de ce dernier est exclusivement indiquée à des fins de comparaison.

## Informations pratiques

- Le Dépositaire est Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited.
- Pour plus d'informations sur le Fonds, contactez Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited, Georges Court, 54-62 Townsend Street, Dublin 2, Irlande (l'« **Agent administratif** »). Des exemplaires du Prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents peuvent être obtenus en anglais (et dans certaines autres langues) gratuitement et sur demande auprès de la Société et du Gestionnaire d'investissement, sis 62 Threadneedle Street, Londres, EC2R 8HP, Royaume-Uni. Ces éléments sont également disponibles sur le site Internet [www.ttint.com](http://www.ttint.com).
- Des renseignements relatifs à la politique de rémunération du Gestionnaire sont accessibles sur le site Internet de ce dernier, à l'adresse suivante : <https://www.carnegroup.com/resources>. Un exemplaire papier peut être gracieusement obtenu auprès des bureaux du Gestionnaire sur demande. Les autres informations pratiques, dont le prix de chaque catégorie d'actions du Fonds, seront disponibles auprès de l'Agent administratif.
- La Société est une société d'investissement à capital variable, à compartiments multiples et avec séparation du passif entre les compartiments et tout passif encouru au titre d'un compartiment ou imputable à un tel compartiment sera, en conséquence, acquitté avec les actifs dudit compartiment. Ce document fait état de la catégorie d'actions d'un compartiment de la Société, ainsi que du prospectus principal et des rapports périodiques concernant toute la Société.
- Veuillez noter que la législation fiscale de l'Irlande peut avoir un effet sur votre propre situation fiscale. Nous vous recommandons de consulter un conseiller fiscal.
- La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur le fondement d'une déclaration figurant dans le présent document et s'avérant trompeuse, inexacte ou non conforme avec les parties pertinentes du Prospectus.
- Les actions du Fonds peuvent être échangées contre les actions d'un autre compartiment de la Société ou d'une autre catégorie du Fonds, sous réserve de certaines conditions et du respect des exigences applicables en matière d'investissement dans ces autres catégories ou compartiments, lesquelles sont indiquées dans les parties du Prospectus intitulées « Échanges d'actions » et « Restrictions applicables aux échanges ».
- Des informations plus précises sur les autres catégories d'actions du Fonds sont disponibles dans le Prospectus. Par ailleurs, vous pouvez vous procurer des informations, sur les catégories disponibles à la vente dans la juridiction dont vous relevez/sur votre lieu de résidence, auprès de votre conseiller financier.
- Des exemplaires du Prospectus, des Documents d'information clé pour l'investisseur, des statuts, ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant suisse, en écrivant à l'adresse suivante : FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES AG, Klausstrasse 33, CH-8008 Zurich, Suisse. L'Agent payeur en Suisse est NPB New Private Bank Ltd, Limmatquai 1, CH-8024 Zurich.

Société agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Le Gestionnaire est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Ce document d'information clé pour l'investisseur est exact au 12 septembre 2022.